

Lausanne, le 19 août 2014

Investir dans l'école : un passeport pour l'avenir

Pour la deuxième fois, l'école vaudoise vivra une rentrée sous le signe de l'introduction progressive de la loi sur l'enseignement obligatoire. La Société pédagogique vaudoise souhaite que cette année se déroule sans anicroches et qu'au-delà des problèmes technico-informatiques, administratifs ou organisationnels, l'école puisse répondre à sa mission première.

La SPV a pris connaissance des repères statistiques et des principaux projets issus de la conférence de presse de rentrée du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et désire mettre en exergue certains éléments.

La SPV prend acte de la nouvelle répartition des élèves orientés en fin de 8P. Cette dernière est peu ou prou la même que l'année précédente avec un léger recul du nombre d'élèves en Voie pré-gymnasiale certainement dû au nouveau seuil d'accès de 20 points (auparavant 19 points).

En ce qui concerne la répartition des futurs élèves de 9^{ème} année Voie générale entre les niveaux 1 et 2, la SPV s'interroge sur l'influence des épreuves cantonales de référence dans la nouvelle distribution : retour d'un véritable examen d'accès au secondaire ?

De plus, la SPV se réjouit de la perméabilité existante entre la Voie générale et la Voie pré-gymnasiale.

Malgré les nombreux chiffres et les projets présentés, peu d'informations rendent compte des problématiques vécues sur le terrain : notamment la difficulté relative à l'organisation du secondaire 1, le besoin de renforcement de la maîtrise de classe dans ce secteur ou encore l'enseignement de l'anglais en VG. Le Comité cantonal empoignera ces thématiques lors de prochaines rencontres avec le Département.

La SPV poursuivra son action avec les autres associations professionnelles et le DFJC dans le groupe de travail « mise en œuvre de la LEO », constitué à la demande de la Société pédagogique vaudoise. De plus, afin d'être encore plus présente au niveau secondaire, une nouvelle association de la SPV regroupant des enseignants du secondaire 1 se constituera le 24 septembre prochain.

Attendant toujours une réponse du Conseil d'Etat suite au dépôt d'une pétition – nantie de 2'307 signatures – remise en juin demandant un élargissement de l'enveloppe pédagogique, la SPV milite pour le renforcement des investissements dans la formation, garant de la prospérité économique de ce canton.

Pour finir, la SPV souhaite que le DFJC n'oublie pas le secteur de l'enseignement primaire, étrangement absent de la communication départementale de ce matin alors qu'il représente près de 60'000 élèves et 4'000 enseignant-e-s à plein temps. Comme pour les autres secteurs de l'école, la SPV milite pour une limitation de la charge administrative au profit du temps consacré aux élèves.

Le Comité cantonal de la SPV

Contact : Gregory Durand, Président SPV